

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL



Nombre de conseillers

en exercice	11	L'an deux mille vingt-quatre, le six du mois de juin,
présents	10	le Conseil Municipal de la Commune de GRAMMOND
votants	10	dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. CARTERON Patrice, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 24 mai 2024

PRESENTS : MM et MMES CARTERON P. VILLARD C. SEON J. BEYNEL M. GREGOIRE B. BONNIER P. GRANJON X. POINT L. VACHON T. GIANDOLINI D.

EXCUSÉ : MME PADEL S.

Secrétaire élu pour la durée de la session : MME POINT L.

OBJET : MISE A JOUR DU REGLEMENT INTERIEUR DU SERVICE PERISCOLAIRE ET DE LA CANTINE

Monsieur le Maire rappelle qu'un règlement intérieur est établi pour le service périscolaire et la cantine. Ce dernier est distribué aux familles chaque année lors de l'inscription.

Pour la rentrée 2024, ce règlement a été réajusté.

Le Maire donne lecture du nouveau règlement.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur le Maire

ADOPTE le nouveau règlement du service périscolaire et de la cantine, tel que proposé,

PRECISE que ce nouveau règlement sera valable à compter de la rentrée 2024 et ce jusqu'à une nouvelle mise à jour.

Ont signé au registre le Maire et la secrétaire de séance.

Fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.

Le secrétaire de séance,
L. POINT,

Le Maire,
P. CARTERON,

Transmis au représentant de l'Etat le 20 juin 2024

Publié le 20 juin 2024